

ALGER

Extrait du *Alger républicain*



<http://www.alger-republicain.com/Le-SG-du-syndicat-UGTA-du-port-d.html>

Le SG du syndicat UGTA du port d'Alger et six autres cadres syndicaux suspendus

- Lutttes sociales en Algérie -

Date de mise en ligne : samedi 30 juin 2012

Description :

L'Union locale d'Alger-Centre poursuit sa chasse aux syndicalistes combattifs.

On lira ci-dessous l'information publiée dans le Soir d'Algérie du 28 juin 2012.

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

L'Union locale d'Alger-Centre poursuit sa chasse aux syndicalistes combattifs. On lira ci-dessous l'information publiée dans le Soir d'Algérie du 28 juin 2012.

En fait, ce que les commanditaires de cette mesure arbitraire reprochent aux syndicalistes c'est de défendre les intérêts des dockers, de se comporter en vrais syndicalistes. Les dockers sont confrontés à un plan de la direction de l'Epal qui veut appliquer les méthodes esclavagistes d'organisation du travail introduites dans la partie du port privatisée au profit de DPW : réduction des effectifs par équipe ce qui a multiplié les accidents du travail, système du 3 fois 8 avec peu de jours de récupération empêchant les dockers venus de l'intérieur du pays de rendre visite à leurs familles, recours abusif aux contrats ? durée déterminée, etc.

Des syndicalistes de DPW ont fait l'objet de sanctions sous des motifs futiles. Et ce au moment où ils résistaient aux tentatives des responsables de DPW de remettre en cause la convention d'entreprise signée par les deux partis et déposée auprès du Tribunal d'Alger.

Bref il semble bien qu'il y a un plan de « nettoyage » pour permettre à la multinationale de faire des surprofits et casser la combativité des syndicalistes face à leur patron privé ou public.

Alger Républicain

"Le secrétaire général du syndicat d'entreprise du port d'Alger ainsi que six membres du conseil syndical, affilié ? l'UGTA, ont été suspendus de toute activité syndicale, a-t-on appris de source sûre.

A l'origine de cette mesure, un différend organique qui oppose cette structure ? l'Union locale d'Alger-Centre. La mesure de suspension a été prise dans un premier temps ? l'encontre des six membres du conseil syndical, qui « n'auraient pas respecté le règlement intérieur de l'organisation ? travers, notamment la mise en vente des cartes d'adhésion ». Un argument que rejettent les syndicalistes suspendus, arguant qu' ? « l'origine de cette mesure, il y a un différend interne qui nous oppose aux responsables de l'Union locale d'Alger-Centre », une structure hiérarchique dépendant de l'Union de la wilaya d'Alger UGTA. Face ? cette situation, le secrétaire général du syndicat d'entreprise du port d'Alger a exprimé son soutien aux six cadres syndicaux, en considérant qu'ils « ont été abusivement suspendus ». Dès lors, une autre mesure de suspension a été prise ? son encontre par la même structure. Il n'en demeure que face ? ces rebondissements, le secrétaire général de l'Union de la wilaya d'Alger a été saisi ainsi que le secrétaire général de la Fédération des travailleurs des ports « pour qu'une solution soit trouvée ? cette problématique qui risque de porter atteinte ? l'unité syndicale ». Il est ? noter, par ailleurs, que le premier responsable de la Centrale syndicale Abdelmadjid Sidi-Saïd a été également saisi du dossier par les instances syndicales concernées.

Abder B.

30.06.12